

Les recettes provenant des canaux durant l'année terminée le 31 mars 1949 s'élèvent à \$1,715,784, dont \$1,565,353 de quayages et de loyers pour utilisation d'eau et de terrains.

Le nom des divers canaux aménagés le long de ces voies, leur situation et leur longueur, de même que le nombre et la longueur des écluses et autres détails se trouvent dans le bulletin *Canaux du Canada*, publié par le ministère des Transports.

Le ministère fédéral des Travaux publics a charge de l'écluse St-Andrews (longueur, largeur et profondeur: 215, 45 et 17 pieds) à Selkirk, sur la rivière Rouge (Man.), et d'une autre à Poupore (P.Q.). Il existe aussi quelques petites écluses isolées qui relèvent chacune de la province où elles sont situées.

8.—Longueur des canaux et dimensions des écluses relevant du ministère des Transports, 31 décembre 1949

Nom	Situation	Longueur	Écluses			
			Nombre	Dimensions minimums—		
				Longueur	Largueur	Profondeur
		milles		pieds	pieds	pieds
Saint-Laurent—						
Lachine.....	Montréal à Lachine.....	8-74	5	270	45	14 ¹
Soulanges.....	Pointe-Cascades à Coteau-Landing..	14-67	5	280	46	15 ¹
Cornwall.....	Cornwall à Dickson's-Landing.....	11-00	6	270	43-67	14 ¹
Farran-Point.....	Rapide de Farran-Point.....	1-28	1	800	50	16 ¹
Rapide-Plat.....	Morrisburg.....	3-89	2	270	45	14 ¹
Galop.....	Iroquois à Cardinal.....	7-36	3	270	45	14 ¹
Welland, maritime.....	Port-Weller (lac Ontario) à Port-Colborne (lac Érié).....	27-60	8	859	80	30 ²
Sault-Sainte-Marie.....	Sault-Sainte-Marie (Ont.).....	1-38	1	900	60	18-25
Rivière Richelieu—						
Saint-Ours.....	Saint-Ours (P.Q.).....	0-12	1	339	45	12
Chambly.....	Chambly à Saint-Jean (P.Q.).....	11-78	9	120-5	23-25	6-5
Rivière Ottawa—						
Sainte-Anne.....	Confluent du Saint-Laurent et de la rivière Ottawa.....	0-12	1	200	45	9
Carillon.....	Rapides de Carillon, rivière Ottawa..	0-94	2	200	45	9
Grenville.....	Rapides du Long-Sault, rivière Ottawa.....	5-94	5	200	45	9
Divers—						
Rideau.....	Ottawa à Kingston.....	123-53	47	134	33	5-5
	Lac Rideau à Perth (embranchement de Tay).....	6-82	2	134	33	5-5
Trent.....	Trenton à l'écluse de Peterborough, Peterborough.....	88-74	18	175	33	8 ²
	Écluse de Peterborough à Swift-Rapids.....	135-71	24	134	33	6
	Swift-Rapids à Big-Chute ⁴	8-00	—
	Big-Chute à Port-Severn.....	8-11	1	100	25	6
	Lac à l'Esturgeon à Lindsay (embranchement de Scugog).....	10-00	1	142	33	6
	Lindsay à Port-Berry (embranchement de Scugog).....	25-00	—
Murray.....	Isthme de Murray—Baie de Quinté.	7-53 ⁵	—
Saint-Pierre.....	Baie Saint-Pierre aux lacs Bras-d'Or, Cap-Breton (N.-É.).....	0-50	1	300	48	18 ⁶

¹ La profondeur navigable est parfois moindre lorsque les eaux sont extrêmement basses. ² Profondeur minimum entre les écluses, 23 pieds. ³ Les navires tirant plus de 6 pieds 10 pouces doivent avertir. ⁴ Les bers roulants de cette section limitent la navigation aux navires de 60 pieds de long, 13-5 pieds de large et 4 pieds de tirant. ⁵ La profondeur minimum du canal est de 9-5 pieds lorsque le niveau du lac Ontario est à 244 pieds au-dessus de la mer. ⁶ La profondeur du prisme du canal est de 17 pieds.